

**Allocution de Pierre Charron
Présentation du budget 2022
Conseil municipal
Mercredi 15 décembre 2021**

Seule l'allocution lue fait foi

AGIR MAINTENANT POUR UN DEMAIN VERT ET PROSPÈRE

Le conseil municipal dépose ce soir le budget de fonctionnement de la Ville de Saint-Eustache 2022.

Une nouvelle année débutera bientôt.

On ne sait pas à quel point elle sera encore marquée du sceau de la pandémie.

Quoi qu'il arrive, cette crise sanitaire demeurera un marqueur dans l'Histoire.

Car il y a eu un avant COVID. Et il y aura un après.

Mais l'après ne sera plus jamais comme avant, nous en sommes tous conscients.

Tout au long de cette crise, il a fallu s'accrocher, s'adapter, innover.

Poussés par la nécessité, on a mis en place de nouvelles façons de faire, de fonctionner.

La crise sanitaire nous a emmenés à réfléchir en accéléré.

Mais nous n'en sommes qu'au début de cette réflexion.

Car depuis, nous avons vu émerger de nouvelles réalités.

Notamment en matière de télétravail, de technologies de l'information et d'affaires électroniques, nous avons fait un énorme bond en avant d'un seul coup.

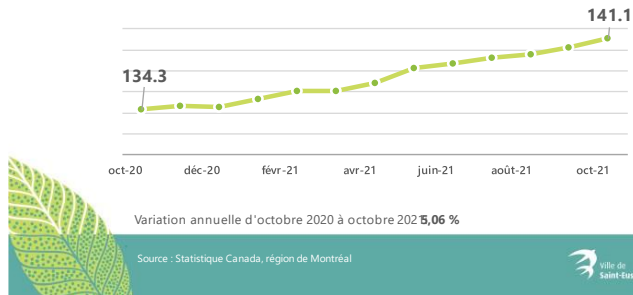
Ces nouvelles réalités sont là pour rester.

Cette crise nous a plongés dans une zone de turbulence dont nous n'avons pas fini de subir les effets.

Car elle entraîne dans son sillage une forte inflation. Voyons un peu l'évolution fulgurante de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal.

Inflation

Variation de l'IPC* (octobre 2020 à octobre 2021)



Comme organisation de services, l'inflation nous atteint aussi de plein fouet.

Sur un budget annuel, il faut savoir que plus du 2/3 vont aux salaires et aux contrats, qui s'indexent annuellement.

Juste pour vous donner un exemple, les contrats pour le déneigement augmenteront de 650 000 \$ pour la saison 2022 et 2023. On ne parle pas ici d'investissements durables, juste d'une dépense pour une substance qui disparaît au printemps.

Et ces hausses, on les subit un peu partout.

Dans toutes les villes, le contexte est le même.

Et pour rendre l'exercice encore plus complexe, nous devons ajouter cette année le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, qui s'est apprécié bien au-delà de l'inflation.

Ce travail, je le précise, est effectué par une firme externe indépendante, selon des critères fixés par la Loi sur la fiscalité municipale et ses règlements, ainsi que par les normes dictées par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

En aucun temps la Ville n'intervient dans la fixation des valeurs des propriétés.

La valeur inscrite sur l'avis d'évaluation tient compte des caractéristiques physiques des immeubles, tels l'état de la propriété, sa localisation et son environnement.

Et elle reflète les conditions du marché immobilier qui prévalaient au 1^{er} juillet 2020. C'est à cette date précise que se fait l'arrêt sur image.

Déjà, à cette époque, le marché immobilier était en ébullition. Le nouveau rôle le reflète, inévitablement.

Ce qui n'est pas nécessairement négatif, puisque ça indique que le patrimoine individuel et collectif s'enrichit.

Le présent tableau résume la variation moyenne des nouvelles valeurs au rôle.

Rôle d'évaluation

Principales variations (valeurs imposables)

Résidentiel	18,51%
+6 logement	13,63%
Terrains vagues desservis	52,41%
Agricole	12,26%
Industriel	40,63%
Commercial	21,47%
Total	19,63%



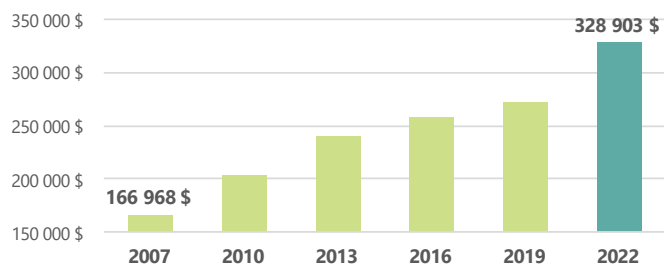
Avec ces nouvelles valeurs inscrites au rôle, la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Saint-Eustache s'établit aujourd'hui à 328,903 \$.

Voyez l'évolution de la valeur moyenne d'une maison unifamiliale depuis 2007, qui est pratiquement passée du simple au double.

C'est donc dire que le patrimoine individuel s'est considérablement enrichi.

Valeur moyenne

Résidence familiale : 328 903 \$



Quelles sont les causes de ces variations dans les différents secteurs ?

D'abord, la fluctuation du marché immobilier.

Les effets de la pandémie ont en effet créé une surenchère du secteur résidentiel, provoquée par l'augmentation de la demande et la baisse de l'offre.

À ceci s'ajoute la rareté des terrains vacants, surtout pour les secteurs résidentiel et industriel.

Comme autre facteur expliquant la variation, l'augmentation de la valeur des immeubles commerciaux, malgré la situation sanitaire, grâce aux compensations gouvernementales.

Et enfin, comme dernier facteur, la forte augmentation de la demande pour les immeubles industriels.

Pour établir les paramètres financiers du budget 2022, nous devons donc d'entrée de jeu composer sur la base de trois prémisses incontournables :

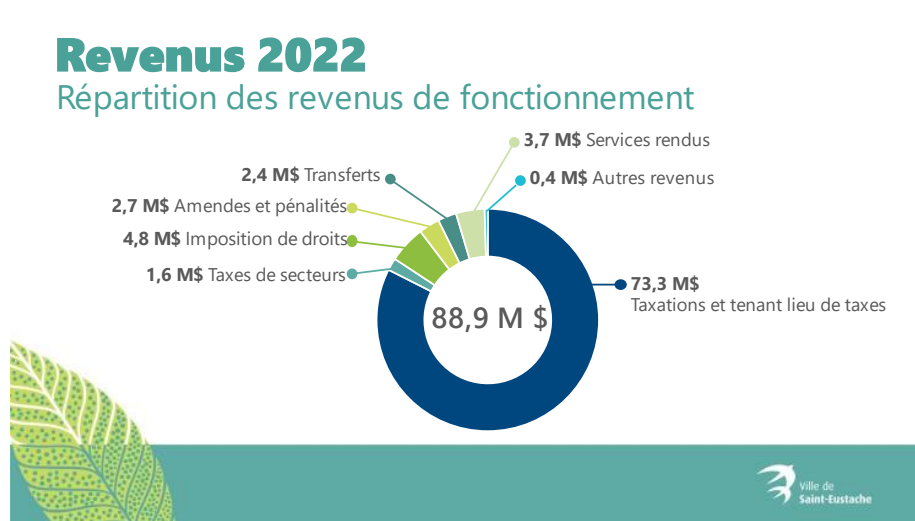
- Un contexte de forte inflation
- Un nouveau rôle en forte augmentation, avec des variations importantes d'une catégorie à une autre
- Une crise sanitaire toujours présente

Laissez-moi vous dire que nous avons jonglé très fort pour ne rien sacrifier des projets vitaux pour l'économie et l'essor de notre ville, pour mener de front une lutte responsable aux changements climatiques, et ce, en maintenant la qualité et la diversité des services offerts à la population.

À tout ceci s'ajoutait la nécessité d'ajuster les taxes de services pour les amener à leur coût réel et, par-dessus tout, notre volonté de respecter la capacité de payer des contribuables, qui sont encore en période de crise.

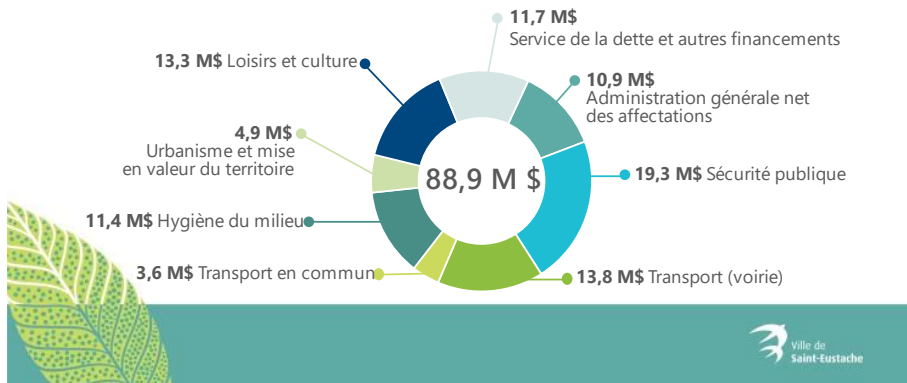
Rassurez-vous. Malgré la complexité, nous avons réussi à jongler avec tout ça.

Nous vous présentons donc un budget de 88,9 M \$.



Dépenses 2022

Répartition des charges de fonctionnement (net des affectations)



Passons maintenant à la présentation des taux de taxation et des taux de taxes de service.

Taxe foncière générale

Taux par 100\$ d'évaluation

	2021	2022	VARIATION
Résidentiel	0,6665	0,5651	(15,2 %)
+6 logement	0,6816	0,6100	(10,5 %)
Agricole	0,6474	0,5645	(12,8 %)
Terrains vagues desservis	1,3330	1,1302	(15,2 %)
Commercial	2,0369	1,7245	(15,3 %)
Industriel	2,0369	1,7017	(16,5 %)
Fonds patrimonial	0,0100	0,0100	0,0 %
Fonds pour l'environnement	0,0050	0,0050	0,0 %

Pour atténuer grandement l'impact des nouvelles valeurs inscrites au rôle d'évaluation, dans tous les secteurs, nous avons modulé les différents taux et établi des taux distincts, de manière à ce que le niveau d'augmentation moyen du compte de taxes soit similaire pour toutes les catégories.

Débutons par le taux de taxes pour le secteur résidentiel, qui a été abaissé à .5651 \$ du 100 \$ d'évaluation, en baisse de 15,2 %.

Pour ce qui est de la catégorie agricole, nous conservons à nouveau un taux distinct en 2022. Celui-ci passe donc de .6474 à .5645 \$ du 100 \$ d'évaluation, en baisse de 12,8 %.

Le taux pour les immeubles de 6 logements et plus, qui ont connu une hausse plus modérée au rôle d'évaluation, s'établit à .6100 \$. Une baisse équivalant à 10,5 %.

Les terrains vagues desservis en zone urbaine ont connu une forte hausse au nouveau rôle, sans doute la plus importante de toutes les nouvelles valeurs. Principalement en raison de la forte demande et de la rareté. Pour atténuer l'impact, le taux de taxes pour ces terrains passe de 1.3330 \$ à 1.1302 \$, ce qui emmène la variation à la baisse à un pourcentage égal à celle des propriétés résidentielles, soit -15,2%.

Le taux de taxes pour le secteur commercial passe de 2.0369 \$ à 1.7245 \$, une baisse de 15,3 %.

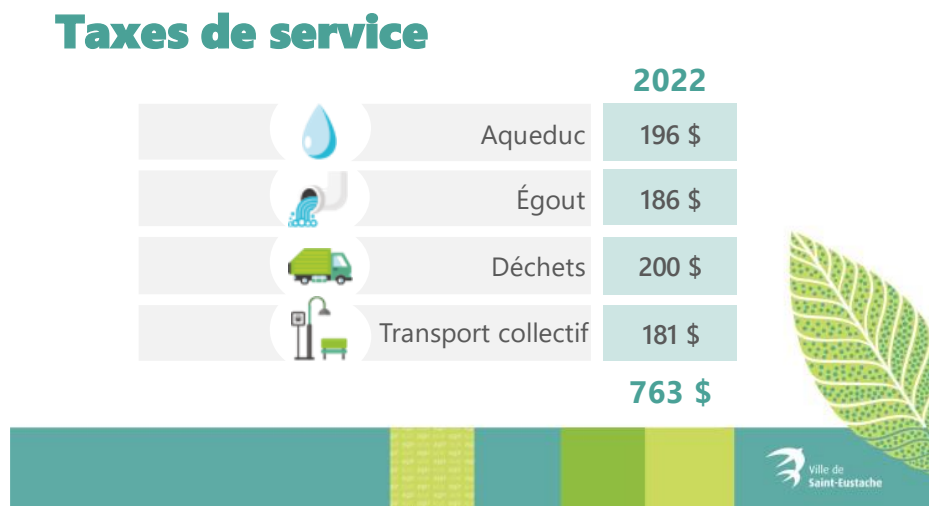
Et pour le secteur industriel, le taux passe de 2.0369 \$ à 1.7017 \$, en baisse de 16,5 %.

Pour ces deux secteurs, les taux demeurent encore une fois compétitifs face à ceux observés dans la région métropolitaine.

La contribution au Fonds patrimonial est toujours fixée à 1 cent du 100 \$ d'évaluation.

Et la contribution au Fonds de prévoyance pour les changements climatiques et l'environnement demeure pour cette année encore fixée à un demi-cent du 100 \$ d'évaluation.

Passons maintenant aux taxes de services, qui connaîtront certains ajustements nécessaires en 2022.



Ces ajustements visent à les emmener à leur coût réel, ce qui était absolument nécessaire, tant pour la gestion que pour les prévisions.

Mais ces ajustements sont somme toute limités.

C'est un choix que nous avons fait d'illustrer le coût de ces services, plutôt que de tout bonnement les englober sous la taxe générale, par souci de transparence et pour sensibiliser les citoyens aux coûts réels de ces services.

L'inflation étant ce qu'elle est, ces services y sont soumis, comme tout le reste.

C'est la taxe d'eau qui connaîtra un plus grand écart cette année, avec une hausse de 40 \$ qui reflète le coût réel.

J'aimerais rappeler que la taxe d'eau n'a pas connu d'augmentation ces 4 dernières années, alors que les coûts de production et de traitement, eux, augmentent sans cesse.

Mais si on s'arrête une minute pour penser, par exemple à tout ce qu'une famille de quatre personnes consomme en eau potable dans une journée, ou une année, pour des gestes aussi courants que prendre une douche, laver la vaisselle, faire la lessive, arroser les plates-bandes, remplir la piscine, on réalise vite que 196 \$ pour toute une année, c'est vraiment peu cher payé.

Pour les taxes d'égouts, de déchets, les ajustements sont minimes :

- Une hausse de 5\$ pour la taxe d'égout, qui s'établit à 186 \$ en 2022
- Nos contrats étant étalés sur quelques années, l'augmentation pour la taxe sur les déchets connaît une hausse minimale de 1,00 \$.
- La contribution pour le transport collectif demeure au même tarif, soit à 181 \$, grâce au transfert des surplus de l'ancien CITL.

Les mêmes mesures d'atténuation s'appliqueront aussi cette année pour les immeubles d'habitation à logements multiples, soit 181 \$ pour le premier logement et 90,50 \$ pour chacune des autres unités.


C'est ici que j'arrive avec une nouvelle rassurante. Au total, en tenant compte de l'ajustement des taxes de services, nous avons réussi, malgré le contexte difficile, à contenir l'augmentation totale du compte de taxes d'une maison de valeur moyenne de 328,903 \$ à 2,88 %, soit un taux nettement inférieur à celui de l'inflation.

Examinons le tableau de taxation.

Taxation 2022 maison moyenne

	2020	2021	2022		
Valeur imposable	274 700 \$	274 700 \$	328 903 \$		
Taxes à l'évaluation					
Taxes foncières générales	1 830,88 \$	1 830,88 \$	1 858,63 \$		
Taxes spéciales (dette)	97,24 \$	58,79 \$	53,08 \$		
Taxe environnementale	13,74 \$	13,74 \$	16,45 \$		
Taxe patrimoniale	27,47 \$	27,47 \$	32,89 \$		
	1 969,33 \$	1 930,88 \$	1 961,05 \$	30,17 \$	1,56%
Taxes de services					
Aqueduc	156 \$	156 \$	196 \$		
Égout	181 \$	181 \$	186 \$		
déchets	199 \$	199 \$	200 \$		
transport	181 \$	181 \$	181 \$		
	717 \$	717 \$	763 \$	46,00 \$	
	2 686,33 \$	2 647,88 \$	2 724,05 \$	76,17 \$	2,88%
				variation de 2020 à 2022	37,72 \$ 1,40%

Soit, 0,7 % par année



On y observe une variation de l'augmentation de 1,40 % de 2020 à 2022, soit une augmentation de 0,7 % par année.

Et ce, en considérant que l'année 2021 a été une année d'exception.

En effet, l'aide gouvernementale reçue, et le budget qui a été ajusté à la situation de pandémie, nous ont permis de comprendre la réalité des contribuables affectés par la crise, et de ce fait même, d'être solidaires.

Non seulement le compte de taxes l'an dernier n'a connu aucune hausse, mais la très grande majorité des propriétés situées en zone urbaine ont connu une baisse du compte de taxes de 1,43 %.

Ainsi, de 2020 à 2022, l'augmentation réelle du compte de taxes pour la maison moyenne se situe à aussi peu que 37,72 \$.

PRINCIPAUX PROJETS

Ceci conclut la présentation des paramètres financiers.

Passons maintenant à la présentation des principaux projets qui marqueront l'année 2022.

Les choix que nous avons faits se reflètent dans le thème même que nous avons accolé à ce budget : **Agir maintenant pour un demain vert et prospère.**

Ceci implique que nous devons penser plus loin, et prendre acte avec lucidité et responsabilité des grands défis qui nous interpellent, soit :

- La gestion de l'après-pandémie
- Et la lutte que nous devons absolument mener contre les changements climatiques

Nos priorités, nous les avons donc axées sur :

- 1- La relance et le développement économique, garants de prospérité
- 2- L'environnement
- 3- Les moyens d'assurer la meilleure qualité de vie possible à nos concitoyens

Dans ces projets, vous verrez, il y a beaucoup de premières.

À débiter par la création de la zone d'innovation agricole, mieux connue sous l'acronyme ZIA.

Qu'est-ce que la ZIA? C'est un projet circulaire et intégré, qui comprend :

- D'abord une ferme-école, soit un programme de gestion agricole dispensé en classe et sur le terrain par le Cégep Lionel-Groulx, sur une terre adjacente au Parc nature. Je vous

en avais déjà parlé, en vous disant que des pourparlers étaient en cours. Je peux maintenant vous dire que le projet se concrétise, et que dès janvier, le Cégep Lionel-Groulx débutera l'enseignement théorique de son programme.

- La ZIA comprendra aussi à moyen terme un incubateur agricole qui, lui, offrira des espaces locatifs dotés d'équipements agricoles, et qui offrira en plus le support et l'accompagnement de professionnels et d'agronomes. Il est prouvé que ce modèle offre toutes les conditions nécessaires à la création d'entreprises qui seront viables financièrement et autonomes lorsqu'elles quitteront l'incubateur.
- Le projet de ZIA se complète enfin par un parc bioalimentaire. Ce parc d'innovation vise à offrir aux agriculteurs de la relève de petites terres pour leur permettre de les exploiter selon les principes de l'agriculture biologique intensive.

Je peux vous dire que les terres de plus petite superficie pour la culture maraîchère, à proximité des grands centres, sont devenues extrêmement rares, inversement à la demande qui, elle, est énorme. Non seulement elles sont rares, mais pour la plupart, elles sont inaccessibles à la relève.

Ce projet nous positionne parmi les précurseurs de ce qui sera l'agriculture de demain.

Et il s'inscrit en droite ligne avec les toutes récentes dispositions du projet de loi 103 du gouvernement, qui souhaite ainsi favoriser l'accès aux terres pour la relève, et ramener l'agriculture vers des dimensions plus nourricières, plus locales, plus tissées dans leur propre communauté.

Sur un territoire comme le nôtre, dont 70% de la superficie est située en zone agricole, développer un parc d'innovation agricole, c'est aussi novateur que de développer un parc d'affaires en zone blanche.

- Ça valorise le secteur.
- Ça crée du dynamisme économique.
- Ça stimule l'agrotourisme.
- Ça procure du travail bien rémunéré et valorisant aux jeunes de la relève.
- Ça génère aussi des revenus substantiels pour la Ville, donc, pour la communauté.
- Et ça amène à consommer local. Avec toutes les retombées positives que cela entraîne sur l'environnement et la santé.

Et puisque nous sommes sur le sujet du développement économique, ceci m'amène à vous parler maintenant des perspectives de développement de nos autres secteurs.

Année après année, Saint-Eustache progresse.

Même en période de pandémie, nous avons réussi à tirer admirablement notre épingle du jeu. Au moment de vous parler, la valeur engendrée par l'émission des permis pour l'année 2021 est de 126,1 M \$.

Et tout porte à croire qu'elle s'élèvera à 130 M \$ au 31 décembre.

On parle ici d'une croissance de + 57,2 % à cette date, et d'une croissance projetée de + 62 % pour la fin de l'année.

Au plan commercial et industriel, on aura aussi connu une belle croissance, malgré la crise sanitaire.

À la fin de l'année 2019, donc en période hors pandémie, on recensait 97 nouvelles entreprises sur le territoire de Saint-Eustache, dont 10 industries et 87 commerces.

Pendant les deux années de pandémie, soit en 2020 et 2021, le rythme s'est maintenu, et même accéléré, avec la création de 215 nouvelles entreprises, dont 37 industries et 178 commerces.

Et croyez-moi, ça va continuer de bouger. Nous pouvons être résolument optimistes en ce qui a trait aux perspectives de développement économique en 2022.

Nos projections très conservatrices sont d'environ 106 M \$ en valeur générée par l'émission de permis pour l'année à venir, dans différents secteurs. Notez que c'est là un chiffre très conservateur.

L'engouement pour l'Innoparc ne faiblit pas et nous sommes hyper confiants que les quelques terrains qui restent trouveront rapidement preneurs.

Et nous travaillons à développer d'autres secteurs industriels et projets domiciliaires, en collaboration avec le privé.

Toujours dans une perspective d'un développement propre, respectueux du milieu et de la qualité de vie des résidents.

Et en ce qui a trait à nos artères commerciales, un mandat a été accordé à la firme APUR pour développer un concept visant à améliorer le look et la convivialité de la rue Saint-Laurent, tandis que nous poursuivons le développement du concept de réaménagement du boul. Arthur-Sauvé sud.

Je n'ai pas à vous rappeler à quel point ce secteur fourmille d'atouts avec :

- un terminus d'autobus, duquel part un express vers le métro;
- un Carrefour institutionnel régional;
- la proximité du REM;
- sa situation à quelques pas du Vieux-Saint-Eustache.

Le potentiel du boulevard est grand, et nous voulons l'exploiter à fond.

Bien entendu, le marché public sera encore cette année tenu dans le Vieux-Saint-Eustache, toujours plus animé.

D'année en année, son succès dépasse toutes les prévisions.

Et vu l'engouement et l'enthousiasme qu'a suscité la tenue du premier marché de Noël dans les jardins du Manoir, il va de soi que ce marché est là pour rester.

Avec près de 10 000 visiteurs, la réponse des citoyens est telle qu'on l'espérait.

Je tiens ici à souligner l'excellent travail accompli par les équipes, à commencer par celle de Tourisme Basses-Laurentides, merveilleusement secondée par le Service des travaux publics, le Service des communications et des relations avec les citoyens, de même que par toute l'équipe des Arts et culture. Bravo à tous et merci d'avoir su insuffler de la magie dans le cœur des gens.

Le marché de Noël, on vous le promet encore plus beau, plus grand et plus diversifié en 2022.

Chose certaine, je vous le répète, les perspectives en matière de développement économique sont excellentes.

Notre service de développement économique, IDÉ Saint-Eustache, est à pied d'œuvre et poursuit son magnifique travail.

De nombreux projets d'envergure verront également le jour en 2022. Nous aurons le plaisir d'y revenir, soyez-en assurés.

REFONTES ET MOBILITÉ

Pour poursuivre sur le plan des projets qui seront réalisés en 2022, notons deux refontes :

Celle de toute la réglementation d'urbanisme, comprenant les règlements de zonage, de lotissement, de construction, etc., refonte qui sera ultérieurement arrimée au schéma d'aménagement de la MRC.

Nous procéderons également à refonte du site Internet. À l'heure du 2.0, un site Internet se doit d'être performant et d'offrir les meilleures fonctionnalités à ses utilisateurs.

Je souligne que l'arborescence du site, c'est-à-dire la structure de l'information qu'il doit contenir, a été développée en collaboration avec les citoyens, qui ont participé à des ateliers spécialisés à cette fin.

Dans un autre ordre d'idées, c'est également en 2022 que nous nous doterons d'un plan de mobilité urbaine.

La mobilité, vous le savez, est un sujet sensible et primordial, tant pour la compétitivité de notre région, que pour la qualité de vie des citoyens et la qualité de l'environnement.

Nous travaillons donc activement à la réalisation de ce plan, accompagnés par une firme experte en mobilité.

Ce plan nous donnera une vision d'ensemble sur les interventions à poser.

Une consultation publique a été menée en amont du processus, sur la plate-forme « Imaginons Saint-Eustache », pour établir un portrait de la situation. Une autre consultation se tiendra au cours des prochains mois, pour la présentation du plan préliminaire.

La mobilité, ça ne se limite pas aux déplacements en voiture. Un citoyen doit avoir l'option de se déplacer autant en voiture, à pied, à vélo ou en transport en commun de façon sécuritaire et efficace.

En travaillant à offrir des alternatives à l'automobiliste solo, nous initiions un changement dans les habitudes de déplacements qui auront certainement un impact positif sur notre environnement.

C'est pourquoi l'étape du plan que nous réalisons présentement est primordiale.

Et n'oublions pas de plus qu'avec l'arrivée du futur Réseau express métropolitain (REM) à Deux-Montagnes, nous aurons un accès rapide et efficace à la métropole. L'opportunité est là et nous allons la saisir.

INFRASTRUCTURES

Qui dit mobilité dit aussi infrastructures.

En 2022, nous allons poursuivre le réaménagement du boulevard Industriel, qui avait été retardé par la réfection du petit pont appartenant au MTQ. Les travaux pourront donc reprendre dès le printemps.

Vous serez également heureux d'apprendre que nous souhaitons nous doter cette année d'un nouveau concept d'aménagement pour la rue Dubois, entre la rue Antoine-Séguin et la 25^e Avenue. Un mandat sera donné à cette fin.

Nous souhaitons en faire un boulevard urbain avec une piste cyclable protégée.

Il est raisonnable de croire que ce concept comprendra l'ajout d'une voie de circulation sur la rue Dubois, qui permettrait de tourner à droite sur la 25^e avenue.

Et puisque nous parlons du carrefour stratégique 25^e Avenue et Autoroute 640, sachez que continuons nos représentations auprès du MTQ pour son réaménagement.

Le problème de congestion ne peut plus durer. Nous l'avons dit au MTQ. Vous l'avez dit aussi. Massivement.

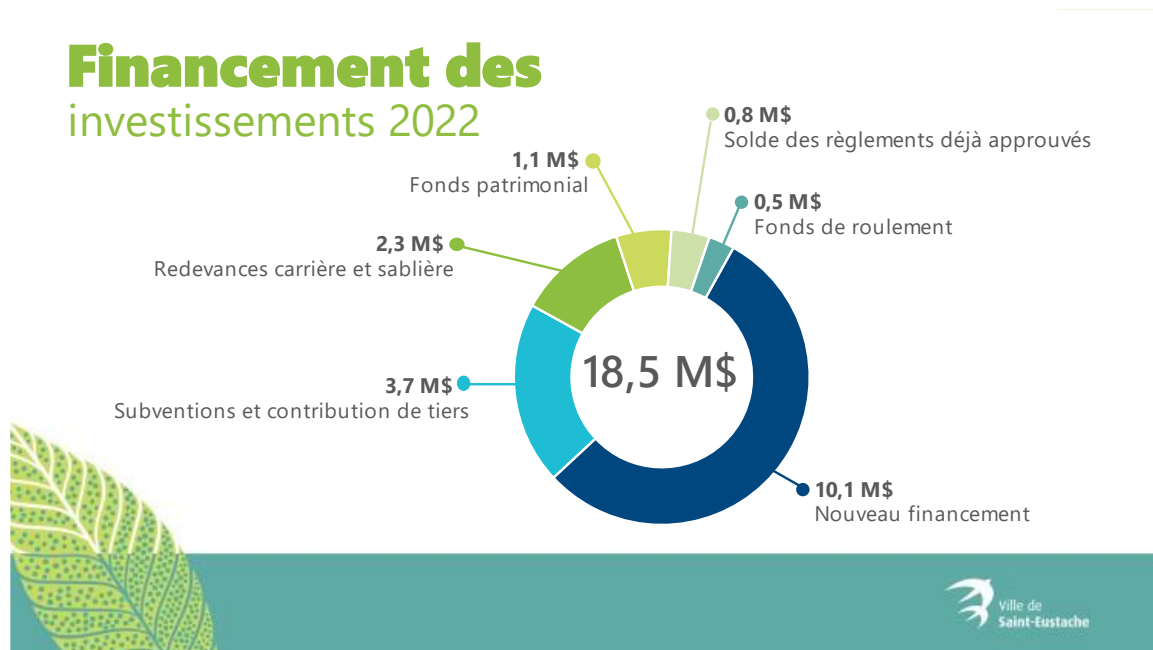
Cependant, je peux quand même vous dire que les choses devront bouger. Dans ce dossier, nous demandons au MTQ de donner rapidement un mandat pour l'analyse préliminaire de la modification de la sortie de l'autoroute.

On souhaite arriver à une entente avec le MTQ afin que les travaux débutent au printemps 2023.

Chose certaine, nous voulons en arriver à résoudre ce problème avec le MTQ. On garde le cap.

INVESTISSEMENTS

Par ailleurs, dans l'espace financier d'environ 10 M \$ que nous nous accordons chaque année, soit l'équivalent des sommes qu'on rembourse sur les emprunts, auquel on ajoute un espace financier procuré par des subventions et des contributions de tiers, auxquelles s'ajoutent aussi des sommes en provenance du Fonds de carrières et sablières, du Fonds patrimonial et du Fonds de roulement, on pourra réaliser en 2022 des travaux pour une valeur de plus de 18,5 M \$.



Ces sommes seront allouées à divers travaux d'infrastructures, dont :

- 5,3 M \$ en travaux de pavage sur les rues Dubois et Industriel.
- D'autres sommes seront allouées à l'entretien et l'amélioration de nos bâtiments municipaux.
- En vertu du programme de la Taxe sur l'essence Canada-Québec, trois projets d'infrastructures majeurs seront entrepris en 2022, soit :
 - la séparation des égouts combinés, sur les rues Villeneuve et du Moulin, afin d'éviter les rejets dans les cours d'eau.
 - La construction d'un réservoir d'eau potable sur la rue Daoust

- Et enfin, le remplacement du système de désinfection à l’ozone à l’usine de production d’eau potable.
- Je précise que ces trois projets seront à 100 % subventionnés, donc, à coût nul pour les citoyens.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE

Passons maintenant au chapitre du sport et du loisir, où j’ai pour vous de bonnes nouvelles!

3,3 M \$ seront investis dans le programme d’amélioration des parcs et des plateaux sportifs, dont 1,7 M \$ dans le prolongement et la réfection du réseau cyclable.

Nous prévoyons notamment :

- L’aménagement de 6 nouveaux terrains extérieurs de pickleball au parc Chénier
- La réfection terrain de baseball au parc Cœur-à cœur
- La réfection du terrain de baseball et des terrains de tennis au parc Rivière-Nord
- L’installation de nouveaux quais au parc Boisé des moissons, pour les activités nautiques non motorisées
- L’aménagement d’un stationnement au parc École secondaire des Patriotes
- La réfection de modules de jeux dans les parcs des Camélias, des Patriotes et Solange-Beauchamp
- Et enfin, l’implantation d’un jardin communautaire au parc Yves

On travaillera aussi sur un plan de développement de la ceinture verte, dans le quartier des Îles. Un mandat sera accordé à cette fin.

D’autres projets retiendront notre attention, notamment en matière de culture.

Cette année, nous allons souligner le 10^e anniversaire de la bibliothèque, avec une programmation spéciale et surtout, le lancement du nouveau service Bibliobus.

Il s’agit d’un véhicule adapté et identifié, qui apportera la culture et la littérature jusqu’aux citoyens, en sillonnant les rues, les parcs, et qui sera présent dans le cadre de divers événements populaires.

Il s’agit-là d’une excellente façon de promouvoir les nombreux services qu’offre la bibliothèque et de les faire découvrir à des clientèles qui ne la fréquentent pas nécessairement.

Et parce que vous les avez particulièrement appréciées cet été, vous serez heureux d’apprendre que les danses dans les différents parcs de la Ville seront de retour durant toute la saison estivale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Parlons maintenant de sécurité publique.

Trois projets seront réalisés en 2022.

1.- Premièrement, nous allons rapatrier les causes criminelles sommaires à la Cour municipale de Deux-Montagnes, pour une meilleure efficacité judiciaire au niveau des condamnations.

Les autorisations du ministère de la Justice ont été obtenues, et ce rapatriement sera effectif dès avril prochain.

Rappelons que par causes criminelles sommaires, on parle notamment de :

- Graffitis
- Bris des aménagements paysagers
- Vols à l'étalage
- Bris de conditions et récidivistes
- Cybercriminalité
- Voies de fait
- Conduite avec facultés affaiblies

Présentement, ces causes sont entendues à la Cour du Québec à Saint-Jérôme.

Lorsqu'elles le sont.

Car en 2019, 42 % de ces causes n'ont pas été retenues par les procureurs et conséquemment, n'ont pas obtenu de condamnations.

2.- Deuxièmement, nous nous attaquerons à la problématique de la violence conjugale, en embauchant une personne en intervention sociale, dont le mandat sera spécifiquement d'agir en amont et d'assurer un filet de sécurité rassurant aux victimes.

Ce projet du SPVSE s'est vu récemment octroyer une subvention du ministère de la Sécurité publique, et nous étions fiers de l'annoncer au début du mois en présence de la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre, Mme Geneviève Guilbault.

Il permettra notamment de proposer des solutions alternatives au système judiciaire pour mieux répondre aux attentes des victimes, d'intervenir auprès des agresseurs afin de les responsabiliser face à leurs comportements, d'être disponible lorsque la victime ou l'agresseur présente un besoin au moment opportun pour eux, et d'offrir une intervention adaptée.

3.- Finalement, dans un objectif de prévention, nous allons également offrir aux citoyens une zone d'échange sécurisée. Voici deux exemples où cette zone d'échange pourrait être utile :

- Dans le cas d'une transaction sur un site de vente en ligne entre particuliers. Un vendeur et un acheteur pourront ainsi se donner rendez-vous dans la zone sécurisée et réaliser l'échange en toute sécurité. De cette manière, on contribue à prévenir des fraudes.
- Elle pourra aussi constituer une zone neutre pour des parents ayant une garde partagée de leurs enfants, lorsque la communication est plus difficile.

La zone d'échange sécurisée, bien éclairée et pourvue de caméras, sera située devant le poste de police, rue Dorion. Deux espaces de stationnement bien identifiés seront réservés à cette fin.

On souhaite par cette initiative que les citoyens l'utilisent, afin de sécuriser leurs échanges, tout au long de l'année et peu importe l'heure.

ENVIRONNEMENT

Passons à présent à l'une de nos très grandes priorités : l'environnement et la lutte aux changements climatiques.

Vous le savez, l'enjeu que posent les changements climatiques nous interpelle, tous autant que nous sommes.

Plus qu'une priorité, c'est un devoir de s'y attaquer maintenant.

Les changements climatiques exercent déjà une pression énorme sur nos infrastructures, nos réseaux, les propriétés, l'environnement, ainsi que sur nos services municipaux.

Quand je dis pression sur les services, je n'ai qu'à évoquer les crues printanières exceptionnelles les épisodes de verglas, de grands vents, de sécheresses prolongées que nous avons connus ces dernières années.

Tout ceci demande de la planification et de l'adaptation.

C'est pourquoi il est nécessaire de nous appuyer sur un plan d'adaptation aux changements climatiques, en vue duquel nous initierons un processus de consultation au cours des prochains mois.

Ce plan lucide et responsable nous permettra non seulement d'évaluer les risques et de mettre en place des mesures pour les atténuer, mais aussi de planifier le développement de la Ville en conséquence.

Il comprendra notamment un Plan Canopée ambitieux.

Vous savez que le verdissement de nos rues et de nos parcs, ça fait plus qu'embellir notre milieu de vie.

La présence d'un couvert d'arbres fourni réduit l'émission de GES et constitue une façon extrêmement efficace de lutter contre les îlots de chaleur.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que nous allons planter 1000 nouveaux arbres par année au cours de ce mandat, en priorisant nos parcs et nos emprises de rue.

Dans un autre ordre d'idées, vous savez qu'en 2035, soit dans 13 ans à peine, la vente de nouveaux véhicules à essence sera interdite au Québec.

Il faut dès à présent se préparer à cette réalité. À cette fin, nous ajouterons en 2022 deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, pour porter à 10 le total des bornes publiques.

Les constructeurs d'habitations neuves auront aussi dès cette année l'obligation d'inclure dans leurs plans et devis l'installation de bornes de recharge domestiques.

Et je suis heureux d'annoncer que nous allons accorder une subvention de 250 \$ à tout citoyen qui installe chez lui une borne de recharge domestique.

De notre côté, nous ferons l'acquisition de deux nouvelles voitures électriques, en remplacement de deux véhicules municipaux en fin de vie utile.

Et autre bonne nouvelle, l'écocentre pourra récupérer des matières en polystyrène, qui seront ultérieurement valorisées. Une entreprise a en effet développé une technologie permettant de les utiliser dans la fabrication de bancs de parc.

Chose certaine, en matière d'environnement, nous allons nous donner les moyens de nos ambitions.

Le Fonds de prévoyance pour les changements climatiques et l'environnement nous permettra d'investir dans des projets environnementaux, tout en conservant une marge de manœuvre pour réagir aux impacts lorsque surviennent des événements climatiques extrêmes.

CONCLUSION

Ceci conclut la présentation du budget 2022. Je le qualifierai de lucide et de responsable, et aussi, porteur d'espoir et générateur de solutions, malgré la crise pandémique toujours présente, et la menace que font poser les changements climatiques.

J'en profite pour remercier tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice très rigoureux, mes collègues du Conseil, tous les responsables de services et, de façon particulière, les membres de la Commission de l'administration publique, des finances et des ressources humaines.

À débiter par :

Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente,

M. Christian Bellemare, directeur général,

M. François Bélanger, directeur général-adjoint, et directeur des services techniques et de l'environnement

M. Bastien Morin, directeur général-adjoint et directeur des Services administratifs,

Mme Jocelyne Montreuil, trésorière

M. Thierry Vallières, directeur du Service de police

Le moment est venu de vous adresser mes meilleurs vœux pour la période des Fêtes et pour l'année à venir.

Que ce Noël où nous retrouvons les nôtres soit des plus doux.

Je souhaite qu'il vous permette de faire le plein d'énergie et de plaisir.

Et que l'année qui vient nous apporte à toutes et à tous espoir et confiance en l'avenir.

Merci de votre attention!